

## Fonds Jeunesse du DIP

# Un soutien bienvenu

Journal pour ados, comédie musicale, campagne anti-violence, fête caritative... Les projets émanant de jeunes, ou destinés à des jeunes, sont légion. Et des dizaines d'entre eux ont déjà pu bénéficier de l'aide accordée par le DIP grâce à un fonds particulier. Conditions: s'adresser à la tranche d'âge 15-25 ans et présenter un caractère social, éducatif ou culturel.

Certaines initiatives sont personnelles, d'autres collectives, qu'elles émanent d'associations reconnues ou de groupements spontanés. Elles peuvent aussi bien concerner la vie d'un quartier que l'organisation d'un spectacle, la sauvegarde de l'environnement que l'aide humanitaire. Une fois le projet clairement décrit par ses auteurs (objectifs et budget prévisionnel seront exposés dans le détail), une commission réunissant des personnes régulièrement en contact avec les jeunes est appelée à se prononcer. Elle déterminera quelles sont les réalisations qui, à ses yeux, méritent de recevoir un appui financier.

### Plus de 50 coups de pouce

L'an dernier, sur 82 sollicitations parvenues à la commission, 51 ont pu être satisfaites. Qu'ils aient imaginé de mon-



L'affiche d'un spectacle coécrit, monté et joué par des jeunes. L'association qui se trouve à son origine figure parmi les bénéficiaires du Fonds Jeunesse, auquel elle avait présenté un dossier évoquant objectifs et budget prévisionnel.

à des non-professionnels résidant dans notre canton. Dans les exemples donnés ci-dessus, ils auront profité aussi bien à des particuliers qu'à une maison de quartier, à un cycle d'orientation, à une ONG, à diverses associations. Au total, ce sont 290 000 francs qui auront été distribués en 2002.

Les demandes seront adressées à Roland Godel, président de la commission du Fonds Jeunesse, Office d'orientation et de formation professionnelle, rue Prévost-Martin 6, c.p. 457, 1211 Genève 4.

### Renseignements:

tél. 022 705 02 10, fax 022 328 06 66, site Internet <http://www.geneve.ch/dip/aides.html>

ter une pièce, de réaliser un court métrage ou de produire un disque, de prévenir la violence dans leur quartier, d'organiser un voyage à but humanitaire ou d'aménager une piste de skate, les demandeurs ont pu bénéficier des subsides octroyés par le Fonds Jeunesse.

De tels coups de pouce sont donnés

RÉD.